

bes d'avocats; mais la qualité de l'étoffe, la couleur et la richesse des ornements varient selon la dignité, dont on est revêtu, le grade et la faculté auxquels on appartient et même selon le plus ou moins de noblesse de son origine. Pour donner une idée de la richesse de ces costumes, il me suffira de dire que dans les grandes cérémonies, celui des sous-gradés, lorsqu'ils sont pairs ou fils de pairs, consiste en une robe de damas de soie violette enrichie de galons d'or, avec une espèce de bonnet carré de velours noir orné d'un gland d'or. Quelle différence avec notre humble *capot bleu*!

C. L.

L'ABELLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 21 JANVIER, 1850.

Jeudi soir, les *repealers* des salles grandes et petite ont répondu à notre appel. Une adresse à Mr. le doyen, le priant de convoquer une assemblée pour sept heures, et la convocation de la dite assemblée avaient été dès cinq heures placardée sur la tribune.

L'assemblée s'ouvre à sept heures. M. Bégin est appelé avec acclamation au fauteuil, et Mr. Olivier Thibaudan prié d'agir comme secrétaire. Le président explique dans un discours souvent interrompu par des applaudissements, le but de l'assemblée.

Mr. Hub. Girroir présente la première résolution. Il croit que le lieu où nous passons nos congés a toujours mérité un nom qui lui fût particulier; mais qu'aujourd'hui il le mérite plus que jamais.

Mr. Alph. Marmet assure que, par la translation de l'hospice des fous à la Canardière on dira bientôt *aller à la Canardière* comme on dit aujourd'hui *aller aux loges* ce qui donnera lieu à des *quin-proquo* peu flatteurs pour les écoliers de Québec. Chacun doit travailler à faire changer ce nom s'il ne veut paraître accepter une assimilation honteuse.

M. Hub. Larue craint qu'il n'arrive à quelque écolier ce qui est arrivé l'année dernière à un capitaine de vaisseau. Ce brave capitaine voulant aller au Saull, demande à un chartier de le mener à Beauport. Celui-ci descend à l'hospice. Le capitaine entre et on le traite comme un nouvel habitant. Il s'aperçoit enfin de la méprise, proteste qu'il a bien toute sa raison, et voyez-vous, dit-on, c'est là sa folie; somme toute, on le garde toute une journée jusqu'à ce qu'on ait pris des informations.

On nomme, sur motion de Mr. Hub. Larue, un comité qui recevra et exami-

nera les noms envoyés par les écoliers. Mr. Michaud est appelé au fauteuil: Mr. le Doyen *siégeant encore*, pour le vote des remerciements. La séance se termine par un discours de Mr. Michaud.

Le comité chargé de choisir le nom qui sera donné à l'ex-Canardière s'est assemblé avant-hier pour se constituer; il a élu président Mr. Hubert Girroir et nommé secrétaire Mr. Aug. Dugal. On lit aujourd'hui sur la tribune que ceux qui auront quelques noms à proposer pour l'ex-Canardière sont priés de les remettre à Mr. Aug. Dugal. Avis aux pensionnaires grands et petits.

Comme on l'avait prévu, la question de l'esclavage a mis en feu le congrès et les législatures particulières.

Des débats plus que violents se sont élevés dans le sénat à propos d'une question insignifiante. Il s'agissait de savoir si on voterait l'impression des vœux exprimés par le Vermont. M. Chase, de l'Ohio, ayant réclamé en termes très-modérés contre les habitudes de récriminations et les déclamations de guerre que le sud fulmine à chaque instant; M. Clemens, de l'Alabama, s'écrie que ce n'est pas la non extention, mais l'abolition de l'esclavage que l'on poursuit, que le sud a pourtant pris une part assez belle dans les guerres de l'union, pour mériter d'avoir sa part de privilèges. "Le sud n'a plus de menace de rupture à faire, l'union est déjà dissoute." M. Thale lui répondit en mêlant l'ironie aux considérations sérieuses. M. M. Butler et Jefferson Davis sont venus reproduire les griefs du Sud, M. Philips a demandé la parole pour justifier à la prochaine séance les résolutions du Vermont. Qu'en sera-ce donc quand on en viendra à une discussion définitive?

Dans les législatures particulières, on s'est prononcé d'une manière aussi énergique. L'Alabama déclare que le sud prétend avoir sa part dans les nouveaux états, qu'il ne souffrira jamais que l'esclavage soit aboli dans le district de Colombie, que dans le cas où le congrès adopterait des résolutions, en ce sens, ses représentants n'auront plus à prendre part aux délibérations de ce corps, que le cas avenant, il invite d'avance les Etats du sud à se réunir pour prendre les moyens propres à sauver leur indépendance.

D'un autre côté des résolutions contraires sont incessamment présentées à la législature d'Albany; une d'entre elles déclare l'esclavage un mal contraire aux intérêts de la République.

Le gouverneur de Massachussets s'exprime ainsi dans son message. Le Massa-

chussets restera fidèle à la constitution, et reconnaît à chaque état le droit de garder ses institutions mais non le droit de les porter au delà de ses limites. Si les autres états partagent cette résolution, la chose se fera ainsi, il en adviendra ce qu'il pourra.

Dans ces circonstances, le Kentucky a su rester encore fidèle à ses traditions de modération. Le Kentucky, dit le gouverneur, Mr. Cretenden dans son message, n'est pas insensible aux causes qui ont produit l'irritation de ses frères du sud; mais il ne laisse entrer dans son cœur aucune pensée contre l'union.

Le Kentucky restera attaché à l'Union jusqu'au dernier moment; et il espère que la providence, qui permit à nos pères de la former, nous permettra de la conserver. " *Courrier des E.-U.*

Mr. Wilson a été réélu par la ville de London.

Lors de l'incendie du parlement, Mr. Wilson, représentant conservateur de la petite ville London ne put s'empêcher d'exprimer ses sentiments contre les auteurs de cet acte inoui, contre les fauteurs, ou ceux qui ayant en main quelque moyen de l'empêcher ne l'ont pas fait. Son parti de crier aussitôt à la trahison. Mr. Wilson pour s'assurer de l'assentiment de ses commettans a résigné son siège où les électeurs de London viennent de le remplacer.

Samedi, à midi a eu lieu l'appel nominal des candidats. Aucun d'eux n'a parlé. Les deux partis avaient à cette assemblée de nombreux représentants. On y'a vu des individus armés de bâtons; ce qui promet. Des deux côtés on se donne beaucoup de mouvement et l'on se promet la victoire.

Aux dernières nouvelles, Mr. Baldwin était en pleine convalescence.

En ouvrant les assises du comté d'York à Toronto, le 7 Janvier, le juge Draper s'est prononcé d'une manière bien explicite contre l'annexion: Il serait sage, dit-il en terminant, de se rappeler que la discussion ne reste pas toujours dans les bornes de la modération, et que la chaleur qui l'accompagne quelquefois pourrait plonger le pays, non seulement contre ses intérêts, mais même contre le désir de ses habitants, dans tous les malheurs des commotions civiles; et il doit être criminel de risquer les calamités indicibles d'une pareille lutte, si ce n'est sous la pression d'une nécessité si impérieuse et si irrésistible qu'il faut voir la main dirigeante de la Providence. Notre constitution nous donne et la liberté de discussion et la liberté d'action.